

DELIBERATION **DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{er} OCTOBRE 2025**

Mairie d'Ussel
Département de la Corrèze

Date de la convocation : **24 septembre 2025**
Nombre de conseillers en exercice : **29**

Nombre de conseillers présents : **23**
Nombre de pouvoirs : **6**

Le premier octobre deux-mille-vingt-cinq à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Ussel, légalement convoqué en séance ordinaire, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la Présidence de Monsieur Christophe ARFEUILLERE, Maire d'Ussel.

Étaient présents 23 membres du Conseil Municipal :

M. Christophe ARFEUILLERE ; Mme Nicole BERTHON ; M. Michel BUCHE ; M. Tony CALLA ; M. Tony CORNELISSEN ; M. Patrick COURTEIX ; M. Pierrick CRONNIER ; Mme Sandra DELIBIT ; M. Sébastien DEVALIERE ; M. Yoann FIANCETTE ; M. Jean-Pierre GUITARD ; Mme Mady JUNISSON ; Mme Marilou PADILLA-RATELADE ; Mme Céline PARRAIN ; M. Philippe PELAT ; M. Michel PESTEL ; M. Bruno RAYNAUD ; M. Jean-Marc SAUVIAT ; M. Adrien SEIXAS ; Mme Françoise TALVARD ; Mme Patricia TILLET-KHADRAOUI ; Mme Michèle VALIBUS et Mme Elisabeth VENTADOUR.

Ont donné procuration 6 membres du Conseil Municipal :

Mme Maryse BADIA à Mme Michèle VALIBUS ; M. Gilles BARBE à M. Christophe ARFEUILLERE ; Mme Chrystèle BOYER à M. Jean-Pierre GUITARD ; Mme Martine PANNETIER à M. Sébastien DEVALIERE ; Mme Sophie RIBEIRO à Mme Mady JUNISSON ; Mme Tessa SAUBESTY à M. Jean-Marc SAUVIAT.

Secrétaire de séance : M. Adrien SEIXAS

Numéro : DL20251001-003

Matière : 7.5.6 - Finances locales – subventions – demandes de subventions de la collectivité

Objet : CONSTRUCTION DE VESTIAIRES POUR LES FEMININES RUGBY AU STADE MUNICIPAL - APPROBATION DU PLAN DE FINANCEMENT

Considérant que la pratique du rugby se développe de plus en plus du côté du public féminin,

Considérant que le club de l'Union Sportive Usselloise compte un nombre important de jeunes filles dans les effectifs de l'école de rugby et a créé depuis quelques années des équipes cadettes et seniors féminine.

Les objectifs poursuivis :

Par ces travaux la Commune souhaite :

- Développer la pratique du rugby féminin du sport féminin en générale à l'aide de structures adaptées,
- Permettre d'accueillir des entraînements, des rencontres et compétitions sans croisement dans les vestiaires des différents publics.

Considérant le coût estimatif de 153 700 € HT d'une telle opération ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à solliciter le soutien financier de :

- L'Agence Nationale du Sport et de la Fédération Française de Rugby ;
- L'Etat, au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (D.E.T.R.) ;
- Le Conseil Départemental de La Corrèze, au titre des Aides aux Communes et EPCI, selon le plan de financement ci-après :

Dépenses	Montant en € H.T.	Montant en € T.T.C.	Financements	Taux	Montant en € H.T.
Construction de vestiaires pour les féminines au stade municipal	153 700,00	184 440,00	Etat - DETR	30 %	46 110,00
			Agence Nationale du Sport/FFR (Plafond 100 000 € d'investissements retenus par opération)	30 %	30 000,00
			Conseil Départemental de la Corrèze	30 %	46 110,00
			Sous-Total des Aides Publiques	79,5 %	122 220,00
			Autofinancement	20,5 %	31 480,00
TOTAL	153 700,00	184 440,00	TOTAL	100 %	153 700,00

Fait en Mairie d'Ussel, le 1^{er} octobre 2025.



Le Maire,
Vice-Président du
Conseil Départemental de la Corrèze

Christophe ARFEUILLERE

Le Secrétaire de séance,

Adrien SEIXAS